

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 24.05.2018

Adhésion aux groupements de commandes proposés par le Centre de Gestion du Bas-Rhin

Le conseil municipal décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'état civil ;
- de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire des agents communaux.

Mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données

Le règlement général des données personnelles doit être mis en place dans toutes les entités privées ou publiques suite à une directive européenne. Il encadre la gestion de toute donnée personnelle en possession de la collectivité et est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 (délai de tolérance de 2 ans). Le conseil municipal décide de transférer la compétence facultative de mise en conformité à la Loi Informatique et Liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, sous réserve que cette dernière confirme cette prise de compétence lors du prochain conseil communautaire.

Chasse communale 2015-2024

Le conseil municipal accepte la démission de M. Pierre ILLER, locataire du lot de chasse n°1 et agréé l'Association de Chasse « Kojnes'Nemrods », dont le siège est fixé à SCHERWILLER – 67750, à reprendre le lot de chasse n°1, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse.